

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **125 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Développement durable :

Un trépied instable

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

La réaction d'un lecteur à un précédent éditorial¹ et les intéressants compléments qu'il y apporte m'incitent à revenir sur le sujet du développement durable. On sait que ce concept – dans la conjoncture actuelle, il s'agit en effet plus d'un concept passablement abstrait que d'un projet réaliste – repose sur trois piliers relatifs aux facteurs économiques, sociaux et environnementaux, le but recherché étant l'équilibre entre eux.

Force nous est bien de constater que la priorité revient aujourd'hui à l'économie – le sacro-saint marché ! Ce dernier sert d'enseigne à une véritable croisade dont la rentabilité est le but. Le domaine des transports – publics et privés – est à cet égard exemplaire : la protection de l'environnement et la diminution du recours aux énergies non renouvelables ne pèsent pas lourd, tant sur le plan privé que politique.

Les préoccupations écologiques visent bien sûr à préserver pour nos contemporains une qualité de vie la meilleure possible, mais également à léguer aux générations futures un monde qui reste vivable, du court au long terme. Mais tant qu'on nous annonce que les découvertes de nouveaux gisements de pétrole dépassent en volume la consommation, la tentation est grande d'oublier tant les atteintes au milieu vital que les perspectives si lointaines de l'inéluctable épuisement de cette ressource. L'énergie nucléaire n'est du reste pas logée à une autre enseigne en ce qui concerne ce dernier aspect.

Plus immédiats sont les soucis que peut inspirer le volet social. Le déséquilibre est patent : si le licenciement annoncé de 17 000 employés par Sony fait bondir la bourse de Tokyo, il constitue également une grave atteinte au développement durable, tel qu'il est défini par le programme des Nations-Unies pour le développement². Il est de bon ton de parler de suppression d'emplois plutôt que de licenciements, alors que les conséquences ne font que se déplacer d'une génération à la suivante. Dans le cas de Sony, il est difficile d'avancer que des emplois de moindre valeur seront remplacés par des postes offerts à un personnel supérieurement qualifié : la maison japonaise n'employait sûrement pas des manœuvres et l'effondrement d'une partie du marché ne permet pas d'espérer une prochaine embauche de spécialistes de valeur.

N'étant pas – et de loin – un connaisseur des mécanismes de l'économie, je me borne à me demander « à qui profite le crime ». C'est la réaction de la bourse qui répond à cette question. Face à l'armée des sans emploi, on trouve le club des bénéficiaires de la rentabilité accrue par les compression³ de personnel.

Nos professions n'appartiennent pas à ce groupe : la baisse de l'emploi est un sérieux frein à la reprise dans nos domaines. Pour valoriser les efforts consentis en vue d'une construction favorisant le développement durable, il faut pouvoir construire !

On le voit, le rééquilibrage du trépied n'est pas le fait d'une lutte des classes, mais d'un véritable dialogue entre l'économie et la politique, ni l'une ni l'autre n'ayant à gagner de la rupture d'un consensus aujourd'hui de plus en plus menacé.

¹Voir « Lettre ouverte » en p. 104 du présent numéro

²Idem